



4^e SECONDAIRE

RÉSUMÉ DES NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Voici des renseignements concernant les communications officielles que vous recevrez au cours de la présente année scolaire.

PREMIÈRE COMMUNICATION ÉCRITE

Vous recevrez une première communication comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant vers le 13 octobre 2017.

PREMIER BULLETIN

Le bulletin sera disponible sur le portail vers le 15 novembre 2017. Ce bulletin couvrira la période du 31 août au 3 novembre 2017 et comptera pour 20 % du résultat final de l'année.

DEUXIÈME BULLETIN

Le bulletin sera disponible sur le portail vers le 16 février 2018. Ce bulletin couvrira la période du 6 novembre 2017 au 2 février 2018 et comptera pour 20 % du résultat final de l'année.

TROISIÈME BULLETIN

Le bulletin sera disponible vers le 29 juin 2018. Il couvrira la période du 5 février au 22 juin 2018 et comptera pour 60 % du résultat final de l'année.

Vous retrouverez ci-dessous des renseignements au sujet des principales évaluations dans chaque discipline pour la présente année scolaire. Afin de rendre compte des apprentissages de votre enfant, l'enseignant utilisera les outils d'évaluation suivants :

Discipline Compétences (valeur accordée en %)	Modalités d'évaluation	1 ^{re} étape 20 %		2 ^e étape 20 %		3 ^e étape 60 %	
		En cours d'étape	À la fin de l'étape	En cours d'étape	À la fin de l'étape	En cours d'étape	À la fin de l'étape
Français (100%)							
Lire (40 %)	Compréhension de textes	x	x	x	x	x	x
	Examens et travaux sur les romans	x		x		x	
Écrire (40 %)	Productions écrites	x		x		x	
	Ateliers d'écriture, examens et travaux	x		x		x	
Communiquer oralement (20 %)	Groupes de discussions sur les romans et sur les textes			x		x	
	Présentations orales			x			x
	Compréhension de l'écoute			x		x	
Enrichissement (100%)	Compréhension de textes			x	x	x	x
	Travaux et/ou examens			x	x	x	x
	Analyse littéraire			x			
Anglais							
Communiquer oralement en anglais (40 %)	Participation active. Partages/discussions en classe, travail d'équipe. Présentations orales.	x		x		x	
Comprendre des textes lus et entendus (30 %)	Répondre aux questions à partir d'une variété de textes. Réinvestir la compréhension.	x		x		x	
	Romans			x			

Discipline Compétences (valeur accordée en %)	Modalités d'évaluation	1 ^{re} étape 20 %		2 ^e étape 20 %		3 ^e étape 60 %	
		En cours d'étape	À la fin de l'étape	En cours d'étape	À la fin de l'étape	En cours d'étape	À la fin de l'étape
Écrire des textes (30 %)	Production de textes argumentatifs, d'opinions et narratifs.			x		x	
Enrichissement (100%)	Articles d'actualité (analyses, interprétation de textes au second degré). Production de textes et interactions à partir de sujets complexes. Messages d'intérêts publics.			x		x	
Mathématique SN et CST (100%)							
Résoudre une situation problème (30 %)	Évaluations. Bilan épreuve.			x	x	x	x
Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	Évaluations après chaque chapitre. Épreuve unique MELS (50 %)	x	x	x	x	x	x
Science et technologie (100%)							
Pratique (40 %)	Laboratoires et projets.	x	x			x	x
Théorie (60 %)	Examen et essais. Examen MELS (50 %) épreuve unique.	x	x	x	x	x	x
Science et technologie de l'environnement (100%)							
Pratique (40 %)	Laboratoires et projets.			x	x	x	x
Théorie (60 %)	Examen et essais.	x	x	x	x	x	x
Histoire et éducation à la citoyenneté							
100 %	Examen sommatif.		x		x	x	x
	Travaux d'ordre chronologique.	x		x		x	
	Projet « De vous à moi », rédaction d'un essai et présentation.			x			
	Projet « Éphéméride » sur les archives de la Presse			x			
	Analyse de l'actualité (via caricatures et articles).	x		x		x	
	Examen MEES (50 % de la 3 ^e étape) épreuve facultative						x
Enrichissement (100%)	Examen sommatif. Travaux.	x x		x x		x x	
Art dramatique							
100 %	70 %	Travail individuel et collectif en création.	x		x	x	x
		Travail individuel et collectif en interprétation.	x		x		x
	30 %	Appréciation d'œuvres en art dramatique			x		x

Discipline Compétences (valeur accordée en %)	Modalités d'évaluation	1 ^{re} étape 20 %		2 ^e étape 20 %		3 ^e étape 60 %		
		En cours d'étape	À la fin de l'étape	En cours d'étape	À la fin de l'étape	En cours d'étape	À la fin de l'étape	
Arts plastiques								
100 %	70 %	Réalisation de projets de création sur des thèmes variés, en 2 et 3 dimensions.		x	x	x	x	x
	30 %	Appréciations d'œuvres d'art sous forme orale et écrite, individuelle et collective.		x			x	
Musique								
100 %	70 %	Interprétation.		x	x	x	x	x
		Création.				x		x
	30 %	Appréciation.		x				x
Éducation physique et à la santé ***								
100 %	Observations en situation de jeu.				x	x	x	x
	Prestations (individuelle et collective).				x	x	x	x
	Démarche de planification, de réalisation et d'analyse de programme d'entraînement.				x	x	x	x
Éthique et culture religieuse								
100 %	Recherches, exposés oraux et débats (productions orales). Textes argumentatifs et textes explicatifs (productions écrites).		x		x		x	

*** Veuillez noter que, pour l'éducation physique et à la santé, aucun résultat ne sera transmis au 1^{er} bulletin. Les traces de la progression des élèves de la 1^{re} étape seront également considérées dans le jugement de la 2^e étape. L'objectif visé par cette mesure est d'éviter de placer les élèves constamment en situation d'évaluation, dès le début de l'année, dans ces deux matières considérant le fait qu'ils n'ont que 2 périodes par cycle de 9 jours. Les enseignants vont, par contre, communiquer avec les parents de tout élève en difficulté ou en situation d'échec.

COMMENTAIRES SUR LES APPRENTISSAGES

En dessous de chacune des disciplines, un espace est réservé au bulletin pour la consignation de commentaires en lien avec les forces, les défis et les progrès de votre enfant. L'enseignant utilisera cet espace afin d'ajouter de l'information ou de compléter les résultats indiqués. Par ailleurs, plusieurs autres moyens sont également utilisés afin de favoriser des échanges réguliers avec vous : les notes dans l'agenda, des appels téléphoniques, les travaux envoyés à la maison, des courriels, le portail, etc.

Veuillez noter que vous pourrez rencontrer les enseignants le jeudi 16 novembre 2017 de 18 h 30 à 21 h 30, et une autre soirée suite à la parution du 2^e bulletin, sur convocation, le mercredi 28 février 2018 de 19 h à 21 h.

COMMENTAIRES SUR CERTAINES COMPÉTENCES AU BULLETIN SCOLAIRE

La compétence suivante fera l'objet de commentaires qui permettront de vous informer de certaines attitudes ou habiletés de votre enfant en classe. Ces commentaires seront inscrits au bulletin de l'étape 3 :

Exercer son jugement critique

Pour obtenir plus de renseignements concernant les modalités d'évaluation et de consignation des résultats, n'hésitez pas à communiquer avec l'enseignant ou l'enseignante de votre enfant.



Marie-Josée Tétreault
Directrice d'établissement